



Ville du Roelux

Service travaux

064 / 31 07 58

OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC

Demande d'autorisation

Coordonnées du DEMANDEUR et de facturation

Nom : Prénom :

Adresse :

Téléphone :

E-mail :

TYPE D'OCCUPATION – Description détaillée

| Type d'occupation | Quantité |
|--|---|
| Conteneur (14m ²) | Quantité ? |
| Echafaudage | Combien de m ² au sol ? |
| Emplacement(s) de parking (12,5m ²) pour : <input type="checkbox"/> Travaux (description) : <input type="checkbox"/> Mariage <input type="checkbox"/> Funérailles <input type="checkbox"/> Emménagement <input type="checkbox"/> Déménagement <input type="checkbox"/> Livraison (description) : | Combien d'emplacemen ou de m ² au sol ? |
| Autre – Description de l'occupation : | Combien de m ² au sol ? |

- Faut-il prévoir une fermeture de voirie ? Oui – Non
 - Si oui, un plan de signalisation clair et détaillé sera annexé à la demande

- Signalisation à placer par le service travaux pour (mise en place – enlèvement) ? Oui – Non



Si vous choisissez le placement de la signalisation par le service travaux, une redevance pour intervention exceptionnelle vous sera demandée – voir page 2.

Coordonnées de la réservation

Adresse de l'emplacement de l'occupation (si différente des coordonnées de facturation) :

.....

Dates et heures de l'occupation :

Début : / / 20... àh..... } jour(s) / moi(s) / année(s)
Fin : / / 20... àh..... }

Prêt de matériel (2€/pc) :

Panneaux de signalisation : pièce(s)

Barrière Nadar : pièce(s)

Lampe de chantier : pièce(s)

Autre : : pièce(s)

A COMPLETER PAR LE SERVICE TRAVAUX :

Redevance pour l'occupation du domaine public :

2.5€ xm² xjour(s) = € (1^{er} jour gratuit)
25€ xm² xmoi(s) = €
130€ xm² xannée(s) = €
Nouvelle demande ou prolongation d'autorisation = 10€
Frais d'urgence (si demande faite moins de 5 jours avant l'occupation effective) = 10€

Redevance pour le prêt de matériel :

2€ x = €

Redevance sur l'intervention exceptionnelle des services communaux

Mise en place : 75€ /h - Enlèvement : 75€ /h

Total :€

Fait au Roeulx, le

Signature du demandeur

Cachet de la Ville

Signature de l'agent

Pour plus d'informations :

- Sur le site internet de la Ville : <https://www.leroeulx.be/>
 - Règlement général relatif à l'occupation du domaine public
 - Règlement-redevance sur l'occupation du domaine public – Exercices 2022 – 2025
- Service travaux : servicetravaux@leroelx.be ou 064/310.758